

MAIRIE DE VILLEMADE

82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le lundi 10 février 2025 à 18 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Approbation du PV du conseil du 23 janvier 2025
- Modification des statuts du GMCA : intégration de la commune de LEOJAC-BELLEGARDE
- Fixation du nombre et de la répartition des sièges au conseil communautaire du GMCA, accord local
- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- RODP télécom